

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 JUIN 2023

IX – AFFAIRES CULTURELLES

Rapport n°1 : Approbation de la Charte d'adhésion et de gestion MangasGers

Le Département du Gers, via sa Médiathèque Départementale, a initié sur le territoire du département, la mise en place de l'opération « MangasGers » visant à permettre et à développer la culture « Mangas ».

Cette opération vise à mettre en place une collection constituée et partagée à l'échelle départementale qui circule via la Médiathèque départementale dans tous les établissements partenaires dont la Médiathèque de la Communauté de communes qui confirme la forte popularité des « Mangas » auprès du public adhérent.

La charte proposée à l'approbation du conseil communautaire permet notamment de fixer le cadre et les conditions de prêt de séries de mangas entre les différentes structures adhérentes.